
ICANN82 | Forum de la communauté – Discussion du GAC sur la prochaine série du programme des nouveaux gTLD

Dimanche 9 mars 2025 – 13h15 à 14h30 PST

PERSONNE NON IDENTIFIÉE

Mesdames et Messieurs, bienvenue! Prenez place! Nous sommes sur le point de débiter. Encore une minute, Julia, puis on lancera l'enregistrement.

JULIA CHARVOLEN

Bonjour et bienvenue à la séance du GAC de l'ICANN 82 sur la nouvelle série de gTLD. Cette session est enregistrée. Elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN et par la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Pendant cette session, les questions et les commentaires soumis dans le chat seront lus à haute voix s'ils sont présentés suivant le format approprié.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos et veillez à mettre en sourdine tous les autres appareils lorsque vous vous exprimez. Vous pouvez accéder à toutes les fonctionnalités disponibles pour cette session dans la barre d'outils Zoom. Sur ce, je laisse la parole au président du GAC, Nico Caballero.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

NICOLAS CABALLERO

Merci Julia. Bienvenue à tous et à toutes. J'espère que vous avez pu profiter du déjeuner. Bienvenue à cette séance du GAC sur la nouvelle série de gTLD. Nous allons parler des travaux de l'IRT, l'équipe de révision de la mise en œuvre. Il y aura notre distingué collègue Nigel Hickson du Royaume-Uni qui va passer en revue la situation et va en quelque sorte nous faire un topo sur les différents sujets principaux. Il y aura environ 20-25 minutes qui seront occupées par Kristy Buckley. Bienvenue Kristy! Il y a Lars également qui nous rejoint. Fantastique! Bienvenue Lars!

Puis nous allons, je l'espère, vous donner suffisamment de temps pour que vous puissiez poser des questions. Et ensuite, pendant une demi-heure ou 40 minutes peut-être, en fonction de notre progrès, nous pourrions évoquer les sujets d'intérêt liés au libellé pour le guide des candidatures. Il y a les alertes précoces, les avis du GAC, les frais de dépôt de candidature, le contrôle de la conformité juridique, la prochaine série de politiques liées à la vie privée. Puis il y aura également un point évoqué par la Commission pour les engagements d'intérêt public et les engagements volontaires des opérateurs de registre – les PICs et les RVCs respectivement.

Donc bienvenue Lars et Kristy. C'est un plaisir de vous avoir ici, parmi nous. Je vais donner la parole à mon distingué collègue du Royaume-Uni, Nigel.

NIGEL HICKSON

Merci, Monsieur le président. Bonjour à tous. Nous avons brièvement évoqué ce sujet avant le déjeuner. Je pense que je peux directement approfondir la question. C'est une session cruciale qui nous permettra de vous faire un point sur le nouveau programme de gTLD et nous permettra également de répondre à vos questions et de vous impliquer dans ce dialogue. C'est l'objet de notre session. Nous voulons vous impliquer dans ce dialogue. S'il y a quelqu'un qui n'y connaît rien à ces sujets, je sais que certains d'entre vous ne connaissent pas beaucoup de choses à ce propos. Eh bien, il y a beaucoup de supports en ligne et à mesure que nous parcourons le document, vous pourrez consulter les références. Il y a vraiment toute une pléthore d'informations sur ce nouveau programme de gTLD en ligne.

Je souhaite saluer les travaux exceptionnels menés par la communauté de l'ICANN en règle générale, mais également particulièrement au sein du GAC. Tracy Hackshaw est ici au-devant de la scène et il a accompli beaucoup de travail pour ce qui est du soutien aux candidats. Et sans ces efforts, nous n'en serions pas où nous en sommes. Il y a également une collègue du Canada qui chapeaute les efforts de l'équipe de révision de la mise en œuvre – l'IRT – a énormément fait dans ce champ également. Donc, nous sommes très reconnaissants envers le travail de Rita de l'IRT et beaucoup d'autres personnes ont également apporté leur pierre à l'édifice. Et il y a évidemment encore beaucoup de pain sur la planche pour ce sujet, et vous le savez, lorsque l'on va devoir

continuer nos efforts dans ce sens lorsqu'on lancera la nouvelle série de candidatures.

Alors, je vais d'abord passer en revue quelques planches sur la question de la mise en œuvre, puis je vais donner la parole à Lars. Lars a soutenu le GAC sur toute une série de questions, mais tout particulièrement pour ce point. Je vais passer en revue ces quelques planches, puis je vais demander à Lars de nous faire un point sur les questions que j'aurais pu omettre et les questions dont vous devez absolument être au fait.

Première planche. Alors je m'améliore à mesure que la semaine progresse. Je suis comme un moteur diesel. Alors lire l'équipe de révision de la mise en œuvre. Certains d'entre vous qui étaient présents ce matin ont pu entendre une clarification cruciale de la part de notre ami Jorge Cancio de la Suisse. Il nous a dit : Évidemment, tout cela a trait à la mise en œuvre. Parfois, dans la vie, on travaille, on travaille, puis il faut mettre cela en œuvre. Mais nous, en tant que personnes élaborant les politiques, on prend la poudre d'escampette avant que l'on mette en œuvre ce que l'on a décidé. Donc voilà. Et il faut vraiment veiller à ce que l'on élabore puisse être vraiment mis en œuvre.

Dans le cadre de l'ICANN, la mise en œuvre est essentielle. Alors, il y a le processus d'élaboration des politiques. Il y a les procédures ultérieures. Et ensuite, il y a beaucoup d'efforts qui ont été menés dans ce champ. Mais évidemment, certaines recommandations parmi les 120, 140 qui ont été fournies ne contenaient pas de

chiffres ou ne contenaient pas de détails particuliers. Donc, l'équipe de révision de la mise en œuvre ne se concentre pas simplement sur la rédaction d'un manuel et ne se concentre pas simplement sur la mise en page de ce manuel. En réalité, cette équipe apporte une valeur ajoutée cruciale pour tout cet effort.

Comme je l'ai dit, c'est Rita du Canada qui chapeaute cette question et je suis le suppléant. Plus il y a l'équipe de l'organisation ICANN qui est chapeautée par Lars et il y a encore d'autres collègues qui collaborent avec la communauté sur toute une série de questions liées à la mise en œuvre. Certains d'entre vous le seront au vu de précédentes réunions. Certains volets de ce guide liés à la mise en œuvre sont déjà soumis à la consultation publique.

Donc le processus de l'IRT est un processus, Lars vous l'expliquera, mais c'est un processus qui a englobé des centaines de questions différentes pour ensuite les ventiler en différents chapitres : les frais de dépôt de candidature, les collisions de noms, etc. Puis il fallait vraiment rédiger un texte qui permet d'expliquer clairement aux candidats ce qu'il en retournait pour ce processus et vraiment que tout cela soit lisible. Et il y a déjà un nombre conséquent de chapitres qui sont soumis à consultation publique. La quatrième mouture de ce guide a été mise à la consultation publique le 14 février. Cette consultation publique va se clore le 2 avril. Nous allons donc évoquer tout cela un peu plus tard.

ICANN org attend à ce que la communauté apporte sa contribution, contrôle la cohérence des termes utilisés avec les résultats des

procédures ultérieures. Est-ce que les recommandations ont été bien comprises et bien étayées? Donc ça, c'est le premier contrôle. Puis il y a un contrôle plus vaste de la communauté qui contrôle en réalité vraiment le bien-fondé, le bon sens de tout ce dossier. Car la communauté a évidemment alimenté l'élaboration de cette politique.

Mais peut-être qu'elle va revenir et nous dira peut-être qu'ici il faudrait plutôt telle durée plutôt que celle-ci. Les membres du GAC ont évidemment fourni des contributions relatives aux termes soumis pour le guide des candidats. Et ces termes ont été constamment repensés, révisés, et l'on fait en sorte de toujours peaufiner ce sujet.

Donc c'est ma dernière planche, mais je vais donner la parole à Lars. Voici une liste des dernières mises à jour soumises à consultation publique. On parle de sujets. On constate l'étendue des travaux menés à l'IRT : les frais de dépôt de candidature, les collisions de nom et tout une autre série d'éléments. On va également parler de ses frais de dépôt de candidature un peu plus en avant tout à l'heure. On parlera également des RVC et des PICs – les engagements volontaires des opérateurs de registres et les engagements d'intérêt public.

Je vais donner la parole à Lars. Il adore vous dire le nombre de réunions auxquelles il a participé et celles qui ont commencé à 3 h du matin plutôt que 5 h du matin. Mais surtout, il va nous dire ce qui va se produire les six à neuf prochains mois, notamment au vu

des travaux de l'IRT en amont de la publication du guide des candidatures et de l'ouverture du dépôt de candidature.

LARS HOFFMANN

Merci Nigel. C'est un plaisir d'être parmi vous. Alors je vais brièvement parler du processus IRT – de l'équipe de révision de la mise en œuvre. Bon, Nigel l'a dit, je vais reprendre là où il a laissé le sujet. Donc 12 sections ouvertes aux consultations publiques, cela veut dire qu'il y a déjà toute une série de membres du GAC qui ont soumis des commentaires sur ces chapitres.

Pour certains d'entre vous qui sont fraîchement arrivés, alors les travaux de l'IRT diffèrent de ceux de l'élaboration des politiques. L'IRT n'ajoute pas de nouveaux processus ou n'élabore pas de nouvelles idées. Cela s'est déjà produit pendant le PDP SubPro, donc le processus de développement des politiques selon les procédures ultérieures. Donc ici, l'IRT travaille avec la communauté pour faire en sorte que l'ICANN mette en œuvre les recommandations de façon conforme à l'intention exposée par la communauté et approuvée par le conseil d'administration.

Donc, cela a débuté en mai 2023. Nous nous étions alors donné une échéance. Nous voulions avoir 300 points à compiler dans un guide des candidatures. Donc, cette quatrième session de consultations publiques est la dernière session de consultations publiques. Comme Nigel l'a dit, il y avait donc quatre paquets différents pour cette consultation publique.

Alors Nigel l'a dit, cette consultation se clôt le 2 avril. On va réviser toutes ces commentaires main dans la main avec l'IRT. Au mois de mai, c'est le 30 mai, le dernier jour de travail, on veut que le guide soit finalisé et on veut le soumettre finalement à consultation publique. Il y aura déjà 99 % qui aura déjà été soumis à la consultation publique. Et là, il y aura 1 % encore à analyser. Parfois, il faudra ajuster quelque peu les termes et les libellés. Mais en réalité, ce qui sera soumis à la consultation publique à la fin du mois de mai aura déjà été soumis à consultation publique.

Donc, cette session de consultation publique ouverte en mai sera plus longue qu'à l'accoutumée. On ne sait pas quelle sera la longueur du document. Si vous voulez, je peux prendre les paris, mais on s'attend à ce qu'il fasse dans les 300 pages environ. Donc un document plutôt long, plutôt exhaustif. Et le rapport final SubPro était déjà assez long. Et donc ce guide des candidatures sera encore plus long, évidemment plus long que celui qui a été publié en 2012. Donc je pense qu'il y aura beaucoup plus de clarté quant à la procédure et ce sera plus transparent, tout cela en amont de la prochaine série de gTLD. Et je pense que ce guide de candidature se fera l'écho de tout cela.

Une fois que cette période de consultation publique sera finie, nous pensons à la fin du mois de juillet – on pense à 50 ou 60 jours. Il y a à ce moment-là, on va main dans la main avec l'IRT passer en revue les commentaires. Et comme Nigel l'a indiqué dans sa planche précédente, le guide de candidature sera ensuite soumis au conseil d'administration pour examen et, je l'espère, adoption. L'objectif

est que l'on soumette le document au CA en décembre cette année, au plus tard. Il y a une recommandation qui dispose... Je me reprends, ce guide de candidature doit être publié environ quatre mois avant que la nouvelle série de gTLD soit ouverte afin que chacun puisse digérer le nouveau contenu. Donc, si l'on ouvre cette nouvelle série en avril 2026, cela veut dire que le guide doit être publié le 25 avril.

NICOLAS CABALLERO

Merci Lars. Y a-t-il des questions en ligne ou dans la salle? Non, personne. Je ne vois personne qui se manifeste en ligne et dans la salle. Dans la salle, y a-t-il des questions ou des réflexions? Oui, vas-y, Lars.

LARS HOFFMANN

La traduction. Peut-être que vous posez la question. Le guide des candidatures sera traduit dans les langues de l'ICANN. Vous le savez peut-être grâce aux sessions de renforcement de capacité qu'il y a les nouvelles langues de l'ICANN est un projet afférent, et donc peut-être qu'il sera disponible dans ces langues. Donc bon, évidemment, il est rédigé en anglais, donc la version faisant foi sera la version anglaise, mais on va le publier dans d'autres langues évidemment.

On collabore avec notre équipe responsable des langues afin qu'elle ne traduise pas directement ce document seulement après adoption par le CA. Donc, il a déjà fait l'objet d'un début de

traduction. Les recommandations politiques ont déjà été traduites et on essaie vraiment de réduire l'écart entre la publication du document en anglais et la publication de ses traductions.

NICOLAS CABALLERO

Merci Lars. Le Portugal désormais.

ANA NEVES

Je vais parler portugais. Donc comme vous l'entendez, je vais parler portugais et je serai succincte. C'est une question de nature linguistique. Alors, vous avez parlé des langues officielles de l'ICANN. Vous parlez des langues utilisées au GAC?

LARS HOFFMANN

Oui, c'est ce que j'ai cru comprendre. Alors il me semble que le portugais ne fait pas partie des langues de l'ICANN. Et les langues de l'ICANN sont l'arabe, l'espagnol, le russe, le mandarin, l'anglais et le français. Ai-je omis une langue? Si c'est le cas, je m'en excuse. J'ai parlé de l'arabe, oui. Donc nous travaillons en ce moment pour voir si le portugais peut être inclus dans le projet de traduction du guide de candidature. Donc on s'attend à ce que le guide soit également traduit en portugais. Mais le portugais ne fait pas partie des langues de l'ICANN actuellement.

NICOLAS CABALLERO

Merci le Portugal pour cette question. Merci Lars. Y a-t-il d'autres questions? S'il n'y en a pas, nous pouvons passer à la diapo

suivante, s'il vous plaît, Gulten. Lars, Je vous redonne la parole. Ou bien c'est Nigel? Nigel, allez-y.

NIGEL HICKSON

Nous passons à la partie consacrée aux programmes de soutien aux candidats. Je vois Tracy dans la salle. Est-ce que vous souhaitez dire quelque chose avant que l'on aborde ce sujet?

TRACY HACKSHAW

Non, non, non. Je vais demander à Kristy, si cela est possible, de donner un peu plus de détails par rapport aux informations qui seront présentées. Quand on parle des demandes de soutien qui viennent de l'Afrique par exemple ou de l'Asie-Pacifique, est-ce que vous pourriez rentrer un peu plus dans le détail? Merci.

NIGEL HICKSON

Merci Tracy. Kristy, merci beaucoup de ce que vous faites. 20 minutes, ça doit vous suffire. Oui.

KRISTY BUCKLEY

Bonjour à tous. Je suis Kristy Buckley. Je m'occupe du programme de soutien aux candidats et je serai ravie de faire un point sur l'état de progression de ce programme. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Tout d'abord, quel est l'ordre du jour? Nous allons donc faire un point sur l'état de situation de l'ASP, les statistiques par rapport aux demandes reçues, distribution géographique et calendrier général. Nous avons quelques diapos sur le programme de

renforcement des capacités associées à l'ASP. Je vais vous parler également de cela. Pendant l'ICANN 81, nous en avons un peu parlé, mais je vais partager avec vous les progrès accomplis par rapport à cela. Je ne pense pas avoir déjà présenté au GAC notre travail d'évaluation et de suivi du programme. Je vais aborder cette question également aujourd'hui et ensuite, une partie de cette présentation sera consacrée aux questions-réponses.

Avant de rentrer dans le détail de ma présentation, je voulais juste dire que nous avons eu une réunion avec l'ASP-IRT, c'est-à-dire l'équipe de révision de la mise en œuvre du programme de soutien aux candidats. Pendant cette réunion, nous avons parlé des supports de préparation pour les candidats, le développement des capacités, le programme de nouveaux gTLD dans votre langue. Et il y a un lien qui va vous conduire à l'annonce par rapport à ce programme sur le chat. Ensuite, nous avons également parlé des services à titre gracieux qui seront fournis dans le cadre du programme ASP et du travail d'évaluation et de suivi que nous menons actuellement. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Cette section est consacrée à faire un point sur les statistiques en ce qui concerne les demandes ASP. Nous avons ici quelques chiffres. Comme vous le savez, nous avons des réunions mensuelles au niveau de notre équipe IRT où nous faisons des points réguliers par rapport aux progrès accomplis. Nous mettons à jour ces données tous les mois, après le 19 de chaque mois et en ce moment, nous nous retrouvons au milieu d'une de ces périodes.

Mais nous allons vous fournir les données dont nous disposons en ce moment.

Comme vous le voyez, nous avons 17 demandes qui se trouvent à l'état de brouillon. Cela veut dire que ce sont des demandes qui ont été initiées, mais qui n'ont pas encore été soumises. Nous avons 13 candidatures ou demandes qui possèdent déjà des informations organisationnelles. Nous avons une demande qui a été soumise. Cela veut dire qu'elle est en état d'examen et que cette demande a les informations nécessaires pour effectuer cette évaluation. Nous n'avons pas encore de demande qui soit complètement approuvée et nous avons une demande qui a été retirée par le candidat.

Tracy voulait que l'on donne davantage de détails par rapport à ces demandes que nous avons reçues ici. Vous voyez une ventilation géographique de ces demandes. Vous voyez ici le nombre total de demandes par région et ensuite combien de pays sont concernés. Par exemple, en Afrique, nous avons trois demandes au total de cette région, qui concerne deux pays. Région APAC, neuf demandes au total qui concernent six pays différents. Pour l'Europe, un et un. Amérique latine, un et un et Amérique du Nord, neuf demandes qui concernent deux pays. Pour rappel, nous avons inclus un tableau de la série de 2012. Nous avons eu trois demandes au total pour le programme ASP de la série 2012. Et vous les voyez dans le tableau qui est dans la diapo. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Nous allons parler ici du calendrier de l'ASP. Il y a des informations importantes à connaître. D'un côté, le programme ASP est ouvert

pour des demandes. Nous avons ouvert le 19 novembre de l'année dernière et ce sera ouvert jusqu'au 19 novembre de cette année. Il y a encore plusieurs mois pour les candidats qui souhaitent soumettre des demandes. Les candidats pourront recevoir les résultats de leur demande ASP avant de déposer leur candidature à un nouveau gTLD.

Ici, nous allons également aborder la question du soutien non financier. Nous avons donc des services à titre gracieux qui seront fournis. Si vous avez des doutes par rapport aux éléments englobés dans ce programme ASP, vous pouvez écrire aux services d'aide ou d'assistance.

Bob et Chris ont présentés hier, pendant la session de renforcement des capacités, la boîte à outils des promoteurs de la nouvelle série. Ce sont des supports qui aident les candidats à mieux connaître comment déposer leur demande, quels sont les types de soutien dont ils peuvent bénéficier, etc.

Et cela nous amène au programme de renforcement des capacités associé à l'ASP dont je vais parler dans un moment. Et cela est en lien avec la préparation des candidats à l'ASP. Nous avons compris qu'en mettant en place un programme de renforcement des capacités, cela permettrait aux candidats potentiels de connaître les informations les plus importantes pour pouvoir déposer leur candidature.

Et ensuite, à la fin, vous voyez nos activités de communication et de sensibilisation qui sont menées par le biais de l'ASP pour

sensibiliser le public par rapport à la prochaine série. Qui est Bob Ochieng et Chris Mondini ont présenté ces activités hier.

NICOLAS CABALLERO

Je peux vous arrêter un petit peu, Kristy. Je voudrais savoir s'il y a des réactions dans la salle de la part des membres du GAC, des questions en ce qui concerne le calendrier ou les éléments de soutien. Je vois deux mains : UPU et CTU. Tracy.

TRACY HACKSHAW

Je ne voulais pas attendre la fin de la présentation pour poser ma question qui est la suivante.

Lorsqu'on parle du matériel qui est adressé à différents pays, par exemple pour la région Asie-Pacifique-Australie, c'est une région très large, très vaste. Alors j'aimerais savoir quels sont les pays dans lesquels il y a eu des demandes de soutien.

Ensuite, qu'est-ce qui doit se passer pour que les demandes de soutien progressent dans ce processus de traitement des candidatures? Parce que l'on voit qu'il n'y a qu'une demande qui a avancé dans le processus. Alors, pour rebondir sur les discussions que nous avons eues avant, je voudrais mieux comprendre où nous en sommes par rapport à ce processus. Qu'est-ce qui se passe avec ces demandes qui sont en état de brouillon? Je voudrais savoir et mieux comprendre.

Que doit-il se passer pour que ces demandes puissent progresser au niveau de leur évaluation? Parce qu'autrement, on aurait toutes

les candidatures en même temps ou toutes les demandes en même temps qui seraient traitées vers la fin du processus.

KRISTY BUCKLEY

Je peux répondre à la deuxième question. Merci Tracy. Excellente question, comme d'habitude. Première question pour ce qui est des informations au niveau des pays. C'est une question qui a été évoquée également lors de notre dernière réunion avec l'IRT.

Dans le guide de candidature, nous avons indiqué que puisque le programme ASP ouvre 18 mois avant l'ouverture de la période de candidature aux nouveaux gTLD, nous essayons de garder une certaine confidentialité en ce qui concerne les demandes. Nous savons qu'il y a des pays qui sont plus grands que d'autres et nous essayons donc de garder une certaine confidentialité, vu que la communauté dans laquelle nous travaillons est assez petite.

Donc, pour protéger la confidentialité, nous avons envisagé avec l'IRT de partager par le biais des vice-présidents en charge des relations avec les parties prenantes des différentes régions et d'établir avec eux quels sont les pays sur lesquels nous devons cibler nos activités de sensibilisation. C'est là où nous en sommes. Pour ce qui est des informations que nous pouvons partager, nous essayons d'être transparents. Quand nous voyons une demande de la région Asie-Pacifique, elle correspond à plus d'un pays. Elle correspond à six pays différents. Je comprends très bien que pour

les efforts de sensibilisation, vous avez besoin de davantage d'informations.

Pour les collègues du GAC qui sont intéressés à nous aider avec cela, je vous demande de travailler avec le représentant régional de l'ICANN pour obtenir de leur part un peu plus d'orientation par rapport au travail qui reste à faire en termes de sensibilisation. Merci beaucoup.

Tracy, pour ce qui est de votre deuxième question, que faudrait-il pour que les demandes puissent progresser au niveau de leur évaluation? Nous avons déjà contacté les demandeurs qui ont leur demande en état de brouillon pour leur dire qu'il y a des supports qui pourraient les aider à préparer et à mieux préparer leur demande dans plusieurs langues.

Nous avons également une équipe d'assistance qui est prête à répondre aux questions des candidats et nous voyons que les gens commencent à entrer dans le système et à essayer d'activer leur demande. Nous faisons un suivi actif de l'état de ces demandes pour essayer d'agir de manière proactive, car nous voulons vraiment que les gens puissent avancer dans ce processus de demande et d'évaluation des demandes.

Or, nous savons tous que les gens ont tendance, de par nature, à attendre la dernière minute. Nous nous sommes préparés à cela et nous savons que nous allons peut-être avoir une charge de travail importante vers la fin de la période de soumissions de demandes.

Pour pouvoir évaluer tout cela de manière opportune, nous avons prévu justement cela. J'espère que cela répond à votre question.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Kristy. Merci l'UPU pour votre question. C'est l'Union postale internationale. Maintenant, je vais donner la parole à la CTU, Nigel Cassimire. Nigel, vous avez la parole.

NIGEL CASSIMIRE

Merci beaucoup, Nicolas. Désolé de ne pas être parmi vous à Seattle. J'ai une question pour Kristy. Je me demande quelle est la nécessité de clore le programme. Est-ce qu'il faudrait clore ce programme ASP en novembre si le budget n'est pas entièrement utilisé?

KRISTY BUCKLEY

C'est une très bonne question. Je pense qu'à ce moment-là, on devrait se pencher sur cette question si cette situation venait à arriver. Ce programme devrait clore avant l'ouverture de la période de dépôt de candidature aux nouveaux gTLD. Parce que, comme vous le savez, dans le guide de candidature, il est dit que nous devons établir un minimum et un maximum de remise sur les frais de candidature pour les personnes qui bénéficient du programme ASP.

Mais vous avez évoqué un point intéressant. Qu'est-ce qui se passe si au moment de clore le programme, le budget n'est pas complètement utilisé? La période d'ouverture de dépôt de

candidature aux nouveaux gTLD ouvrira lorsque le programme ASP aura déjà fini.

Donc je vais parler avec mes collègues pour voir ce que l'on pourrait faire dans ce scénario. Si par exemple, un candidat n'a pas encore reçu les résultats d'une évaluation ASP et que la série pour les nouveaux gTLD a déjà ouvert, il peut ne pas payer les frais jusqu'à ce que l'on ait les résultats de sa demande ASP. Excellente question. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup pour cette question. Bangladesh et Australie. Je vous prie d'être bref parce que nous devons continuer avec la présentation. Allez-y, le Bangladesh.

DR SHAMSUZZOHA

Je voudrais une clarification. La période ASP a déjà commencé. Elle va clore en novembre de cette année. Ensuite, la période pour les nouveaux gTLD ouvrira en 2026. Il y a également la période d'évaluation RSP. Y a-t-il une relation entre ces deux processus, notamment du point de vue des candidats à l'ASP?

KRISTY BUCKLEY

Merci beaucoup. C'est une excellente question. Je ne vais pas parler au nom de mes collègues de la RSP, mais du point de vue de l'ASP, nous voulons que les fournisseurs de services de registre qui ont été pré-évalués, nous voulons que la liste de ces fournisseurs qui ont été pré-évalués soit déjà publiée pour que les candidats aux

nouveaux gTLD puissent choisir parmi eux un fournisseur qui ferait partie, qui serait évoqué dans leur candidature. La période d'évaluation des ASP est différente de celle des RSP et donc on s'attend à ce que la liste des RSP pré-évalués soit déjà prête pour le programme de la nouvelle série.

NICOLAS CABALLERO

Une question, l'Australie?

INGRAM NIBLOCK

Je me demande, vous avez dit que vous avez contacté certains candidats qui ont leur demande en état de brouillon et je voulais savoir ce qu'ils ont répondu lorsque vous les avez contactés. Pourquoi ils n'ont pas encore soumis leur demande? Quels sont les obstacles qu'ils trouvent?

KRISTY BUCKLEY

Excellente question. J'ai pu contacter certains candidats par le biais de l'équipe d'assistance. On nous a... Je parle des informations que nous avons pu collecter à partir de notre suivi des demandes et je vais en parler dans une minute au micro.

NICOLAS CABALLERO

Merci à l'Australie. Il faut que nous poursuivions avec le programme de renforcement des capacités lié au programme de soutien aux candidats.

KRISTY BUCKLEY

La prochaine planche, ce chapitre de la présentation va parler du programme de renforcement des capacités de l'ASP. Donc, il y a beaucoup d'autres planches que nous aurions pu diffuser. Mais afin de gagner du temps, nous voulions avoir une vue d'hélicoptère en quelque sorte. Alors les réflexions initiales ont été soumises lors de la réunion de l'ICANN 81. Mais voici le cadre sur lequel nous planchons. L'objectif est de fournir toute une série d'outils, de ressources qui font état de la différence de traitement des informations qui existent entre les individus.

Et nous voulons également nous pencher sur la question de la préparation des candidats. Les candidats auront besoin d'informations, de soutien pour préparer une candidature à un gTLD. Mais nous voulons également préserver la confidentialité des différentes activités des candidats. Donc, il faut que nous soyons prudents lorsque nous déployons un soutien aux candidats à la communauté au sens large ou alors aux fournisseurs de services à titre gracieux afin de préserver la confidentialité.

Ici, vous constaterez une cartographie des différents aspects sur lesquels nous planchons. Donc, il y a un kit de bienvenue dans un premier temps. C'est une boîte à outils qui sera donnée aux candidats qui peuvent bénéficier du soutien. Donc, il y aura une feuille de route qui permettra aux candidats d'élaborer leur propre candidature. Les candidats auront également accès à un conseiller. Il y aura également du contenu didacticiel qui est compilé dans un

syllabus. Il y aura également un accès à des questions fréquemment posées et à tout un syllabus.

Il y a également des sessions thématiques. Nous savons qu'il y a des sujets qui sont un peu plus touffus que d'autres ou d'autres sujets qui sont plus complexes et pour lesquels il faut organiser des ateliers particuliers avec des participants venant du secteur privé ou de la communauté. Et nous pourrions également avoir davantage de soutien pour les nouveaux arrivants aux réunions de l'ICANN. Nous avons déjà beaucoup d'expérience avec nos programmes existants.

Nous recrutons également actuellement des mentors qui officieront à titre gracieux. Vous aurez peut-être vu une annonce sur notre site Web. Et moi j'ai vu qu'il y avait déjà un certain nombre de personnes qui s'étaient enregistrées pour cela. Nous n'avons pas encore publié cela, car nous voulons que cela concorde avec la validation des premiers candidats qui pourront bénéficier du soutien. Alors de concert avec la communauté, nous pourrions fournir des opportunités pour de l'induction, des activités de réseautage et de soutien post candidature, tout en étant conscient qu'à ce moment-là, les questions de confidentialité auront été résolues.

Puis il y a d'autres éléments en matière de renforcement des capacités et je vais vous les donner en plus de détails sur les prochaines planches. Donc, la prochaine planche va parler des

objectifs d'apprentissage qui ont émergé. Donc je pense qu'il y a différents points qui vont apparaître.

Alors, voici les objectifs d'apprentissage. Donc, il faut pouvoir évidemment naviguer dans toute cette forêt d'informations. Alors voilà, vous pouvez soumettre votre estimation pour le nombre de pages du guide des candidatures, mais quoiqu'il en soit, il y aura beaucoup d'informations et il faudra aider les candidats à naviguer dans tout cela. Nous voulons également qu'ils comprennent les exigences du nouveau programme de gTLD et des processus pour se porter candidat. Nous voulons également qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant à l'obtention et la diffusion de ressources pour préparer une candidature gTLD.

Il faut également trouver les opportunités pour suivre et participer au processus multipartite de l'ICANN et être impliqué dans les travaux de la prochaine série de gTLD. Nous voulons également qu'ils comprennent ce que cela implique d'être un opérateur de registre gTLD et de pouvoir apprendre des opérateurs de registre existants lorsqu'ils seront dans la phase post-candidature.

Voici les principaux objectifs d'apprentissage et dans la prochaine planche, vous verrez à nouveau un aperçu du rôle du conseiller. Donc voilà ce qui est concerné par ce rôle. Il y aura également quelques points qui sont évoqués ici, qui ne relèvent pas de ce rôle. Donc ce sont des questions que l'on peut faire remonter également pour notre équipe de soutien international. Il y a beaucoup d'autres éléments qu'on aurait pu partager, mais afin de gagner du

temps, je vous propose que l'on passe aux questions de suivi et d'évaluation. Nico, je continue. Ok.

Alors la prochaine section a trait au programme de suivi et d'évaluation. Alors voici quelques informations contextuelles. Vous vous en souviendrez peut-être. Le processus d'orientation de la GNSO pour le soutien aux candidats – le GGP pour l'ASP – a été lancé en 2022. Il s'agit d'évoquer ce qui représente un succès pour le programme de soutien aux candidats, y compris les données et les indicateurs qui doivent être recueillis et analysés.

Alors, le début du GGP, c'était le rapport final SubPro sur les orientations de mise en œuvre. Donc, il s'agit d'éléments que l'on peut recueillir pour analyser le succès de l'ASP. Donc ce rapport final GGP inclut différents indicateurs, différents éléments sur lesquels on peut cliquer, comme par exemple la liste de contrôle des ASP ou des guides qui leur permettent de bien comprendre leur candidature. Et cela nous permet en réalité de recueillir le nombre de clics et de téléchargements. On peut également savoir le nombre de demandes qui sont transmises à notre équipe de soutien international. Puis il y a également les demandes d'enregistrement et l'examen des demandes de dépôt, y compris ceux qui ne se finalisent pas vraiment par un dépôt. Donc voilà pour le rapport final GGP. Et la dernière planche évoque un peu plus en avant ce que nous faisons pour cela.

Alors nous avons embauché un chercheur et il y a un projet de cadre d'évaluation, et on va fournir des données programmatiques

pour cette analyse, conformément avec les recommandations du rapport final GGP. Eh bien, le cadre d'évaluation et de suivi de l'ASP va évoquer différents sujets. Donc, il y aura les efforts de communication et de sensibilisation, les évolutions du programme de soutien aux candidats, le système de candidature à l'ASP, les ressources de développement des capacités, les services à titre gracieux et les conseillers aux candidats.

Alors, cette approche de suivi continu fournira également des informations quant à tout le parcours du candidat dans le programme de soutien aux candidats et dans tout le cycle de candidature à un gTLD. Alors, il y a un des éléments que l'on veut accomplir avec cette approche. Eh bien, c'est en fait de recueillir des informations également de personnes qui ont déposé une candidature puis qui l'ont retiré. Pourquoi l'ont-ils fait? Parce qu'ils se sont penchés sur les besoins et se sont rendu compte que la gTLD, ce n'est pas pour eux. Ou ils se sont peut-être rendu compte qu'ils n'allaient pas obtenir le gTLD car ils n'avaient pas coché toutes les cases.

Nous voulons également que les personnes qui ont mené le processus à terme nous disent si cela était accessible, si les informations fournies étaient bonnes, si elles étaient facilement compréhensibles. Donc voici les questions auxquelles on aimerait avoir une réponse.

Beaucoup pensent à des évaluations comme des analyses a posteriori, mais dans ce cas, on déploie cette évaluation

concomitamment à la procédure, car si l'on attend trop longtemps, les candidats putatifs auront peut-être oublié les informations dont on veut qu'ils nous fassent part. Donc voilà, en menant cette évaluation concomitamment au processus, on garantit la fraîcheur des réponses. C'est tout pour moi. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci Kristy pour cette présentation très nuancée. Alors, il y a une section Questions-réponses. Nigel, il me semble que Tracy Hackshaw de l'UPU va animer cette session Questions-réponses, n'est-ce pas? Je te donne la parole, Nigel.

NIGEL HICKSON

S'il y a des questions factuelles, Tracy et Kristy pourront y répondre. Mais pour ma part, j'aimerais que l'on se penche sur ce qui importe principalement pour le guide des candidatures. Et on n'a plus que 35 minutes.

NICOLAS CABALLERO

... Tracy, avant que je donne la parole à Nigel?

TRACY HACKSHAW

Non. Merci Kristy de ta présentation. J'espère que l'on pourra suivre de près le parcours de ces candidatures tout en sachant que le calendrier est tel qu'il est. Bon, pour ce qui est de la communication, je sais que tu n'es pas la spécialiste en la matière, mais je pense qu'il y a des retours transmis par des membres et ils

font valoir que l'ICANN devrait faire plus lorsqu'ils communiquent avec les membres du GAC. Lorsque l'ICANN se rend dans certains pays ou dans certaines régions, le GAC peut les aider à ouvrir certaines portes et donc il devrait y avoir un peu plus de de coopération sur ce point.

KRISTY BUCKLEY

Merci Tracy.

NICOLAS CABALLERO

Kristy, tu dois nous quitter. Vas-y, vas-y! Ne t'inquiète pas, on fait de la popote interne. Mais merci beaucoup Kristy.

NIGEL HICKSON

Oui, excellente session. Bon, évidemment, on pourra parler davantage du programme de soutien aux candidats, car il y a beaucoup de pain sur la planche. Mais je pense que ce qui ressort de tout cela, c'est que nous sommes les membres du GAC. Nous avons une responsabilité, mais nous connaissons la répartition régionale des demandes. Donc il faut aider ceux qui s'occupent de l'engagement des parties prenantes à l'ICANN ou ceux qui s'occupent de l'engagement des gouvernements.

Alors, sujets d'intérêt pour les nouveaux gTLD? Bon, je vais passer cela en revue. Si vous avez des questions ou des commentaires, levez la main. Je pense que ce sera la meilleure façon de procéder. Alors, alerte précoce et avis du GAC.

Je crois que nous avons brièvement parlé de cela précédemment, lors d'une session de renforcement des capacités. L'on a fait valoir qu'il y avait deux volets à cela. Une alerte précoce, c'est une question de tautologie en fait. Signal précoce, c'est une alerte précoce. Lorsqu'il y a le jour de la publication, bon, on a les candidatures qui arrivent en mars 2026, etc. Elles sont évaluées et en avril ou mai, il y a un jour de la publication où l'on divulgue tous les noms et on peut tous les consulter.

Et certains des pays ne vont peut-être pas aimer ce qu'ils verront. Ça peut être lié à des régions géographiques et ils peuvent peut-être collaborer avec d'autres pays et soumettre une alerte précoce. Donc, il se peut qu'il y ait une préoccupation. Et cette préoccupation est clairement transmise aux candidats et au GAC. Il faut qu'il y ait des discussions pour traiter le problème.

Puis, les avis du GAC arrivent ultérieurement. Les avis du GAC émergent suite aux discussions du GAC qui se seront penchés sur les non-soumis et cela sera fait après les alertes soumises par les pays. Puis, s'il y a consensus au sein du GAC et si la chaîne pour lesquels il y a une candidature, donc peut-être que ces .canettesbleues et si ce n'est pas acceptable, l'avis du GAC est répercuté au CA de l'ICANN sur ce point particulier.

Voici ce que sont les alertes précoces et les avis du GAC. Bon. Tout cela sera expliqué clairement dans le document qui sera publié et les responsabilités des gouvernements seront clairement définies. Y a-t-il des questions?

NICOLAS CABALLERO

Nous avons encore deux ou trois minutes pour des questions sur ce sujet. Donc si vous avez des questions, c'est le moment. Je parle des alertes précoces. L'UPU.

TRACY HACKSHAW

Oui, je suis d'accord avec Nigel. J'étais l'un des membres du GAC qui a été impliqué en 2011 pour ce processus. Le processus est intensif, donc il y a des alertes précoces. Mais cela prend du temps. Il faut que les pays les élaborent, puis il faut que ce soit évoqué au niveau du GAC. Il faut comprendre ensuite de quoi il retourne, car ce sont les pays qui soumettent les alertes précoces.

Ce ne sont pas des alertes précoces qui sont soumises par le GAC, mais ce sont des alertes qui seront présentées et débattues au GAC. Il faut également avoir une formation pour le système, car les alertes précoces sont soumises sur un système en particulier qui est un logiciel. Et donc si l'on n'aime pas une chaîne particulière, il faut que l'alerte précoce soit soumise en respectant des critères particuliers. Cela ne peut pas être sur un coup de tête que l'on fait ça. Donc il y a des critères.

Je suis d'accord, il faut suffisamment de capacités en la matière. Et d'ailleurs, ce serait très utile que les pays qui ont soumis des alertes précoces en 2011 nous explique la façon dont ils ont soumis les alertes précoces. Bon, peut-être que c'est difficile d'avoir les personnes exactes qui avaient fait cela, mais bon, si l'on peut avoir

ces experts, ce serait une bonne chose. Je le recommande chaudement.

NICOLAS CABALLERO

Merci l'UPU. La Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO

Merci beaucoup. Gemma Carolillo pour la Commission européenne. J'ai une question. Alors au vu de la session précédente, j'ai vu qu'il y avait beaucoup d'exemples d'alerte précoce provenant de la série précédente. Savez-vous s'il y a des exemples d'avis du GAC? Car ce pourrait être intéressant à consulter.

NIGEL HICKSON

Merci. Après ma réponse, on pourrait passer à la suite. Alors Gemma, dans le communiqué de Beijing en 2012. Il y a beaucoup de matière et beaucoup d'informations. 2013, dans le communiqué de Beijing. Il y a peut-être un autre communiqué qui a été publié avant celui de 2013. Mais en tout cas, de l'information, il y en a.

Peut-on passer au sujet suivant? Les frais de dépôt de candidature. Ils ont été évoqués précédemment. Et dans le guide, on s'est penché sur cette question et les frais s'élèvent à 227 000 \$.

Bon, évidemment, il faut voir plus large car il y a d'autres services que doivent se procurer les candidats. Donc on peut imaginer aussi que les candidats se portent également candidats à une extension

géographique, ou peut-être un nom qui sera pris en compte dans le cadre du programme d'évaluation de la communauté.

L'idée, c'est que ces coûts soient neutralisés pour l'ICANN. On se fonde sur 1000 candidatures et s'il y a 2000 candidatures, il y aura des remboursements pour les candidats. La question des remboursements, cela dépendra du stade dans lequel se trouve la candidature. Comme Kristy l'a dit avant, il peut y avoir beaucoup de raisons pour lesquelles une candidature peut être retirée : des changements au niveau des finances, etc. Et ensuite, lorsqu'il y a des ensembles conflictuels, il y a la possibilité de mettre en place des enchères de dernier ressort qui peuvent aboutir au retrait d'une candidature.

Je crois qu'il y a un remboursement qui peut aller de 65 à 35 %. Et certains pourraient dire qu'il devrait y avoir un taux de remboursement plus élevé si le candidat souhaite tout simplement retirer sa candidature. Y a-t-il des questions par rapport à ce point?

NICOLAS CABALLERO

La Commission européenne, est-ce que c'est une ancienne main? Je vois l'Allemagne et l'Inde. L'Allemagne, s'il vous plaît.

RUDY NOLDE

Représentante de l'Allemagne au micro. Nigel a évoqué tout à l'heure que certains pourraient dire que les remboursements devraient être plus élevés. Je crois que pour la dernière série, le remboursement était de l'ordre de 80 % quand il y avait par

exemple une alerte précoce. Je voulais savoir quelles sont les raisons pour lesquelles le taux de remboursement a diminué.

NIGEL HICKSON

Merci beaucoup pour cette question. Il a été considéré que le fait d'avoir plusieurs pourcentages pourraient être confus et c'est pour cela qu'il a été déterminé que différents processus pouvaient avoir lieu. Même si je soumetts une candidature le premier jour et cinq jours après, je décide de la retirer, l'ICANN a déjà mis en place différents types d'évaluation, traduction, etc. Donc il y a des coûts qui ont été investis. Cette partie du guide de candidature est soumise à une consultation publique et nous pouvons, en tant que GAC, soumettre un commentaire si nous souhaitons que ce taux de remboursement soit plus élevé.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. L'Inde.

SUSHIL PAL

Comme Nigel l'a dit, mis à part les frais de candidature, il y a d'autres frais qui doivent être envisagés et que le candidat devra payer. Et donc nous, en tant que GAC, devrions donc demander à l'ICANN de publier le montant de frais qui devrait être envisagé, en plus des frais d'évaluation de candidature?

Et pour les candidats qui bénéficient du soutien ASP ou les candidats qui sont des entités commerciales, devrait-il y avoir des frais de candidature réduits?

NIGEL HICKSON

Merci beaucoup, l'Inde. Pour être bref, je dirais que la politique en général a déjà été arrêtée, tout comme le processus. L'IRT ne va pas revenir en arrière pour aborder des éléments relatifs à la politique. Les éléments dont nous disposons se trouvent dans le guide de candidature.

Pour ce qui est de l'ASP – le programme de soutien aux candidats, comme Kristy l'a bien dit, le guide de candidature actuel dit que la réduction des frais est comprise entre 75 % et 85 %. Donc supposons que les frais de candidature sont à 227. Cela représente une diminution ou une réduction par rapport à ces frais.

SUSHIL PAL

Je ne parlais pas d'une réduction par rapport aux frais de candidature. Je parlais des autres frais que les candidats doivent envisager pour pouvoir déposer leur candidature. Est-ce qu'il devrait y avoir une réduction pour ces autres frais pour les candidats bénéficiant de l'ASP? Je ne parlais pas des frais de candidature.

NIGEL HICKSON

Excusez-moi, mais je ne comprends pas très bien votre question. On pourrait en parler après si vous le souhaitez.

SUSHIL PAL

Il y a d'autres frais à considérer, par exemple l'évaluation conditionnelle. Mise à part les frais de candidature, le candidat pourrait être amené à payer d'autres frais, p. ex. un processus d'évaluation de la priorité communautaire, etc.

NIGEL HICKSON

Oui, maintenant je comprends. Ces frais seront publiés. Mais il n'y a pas de réduction dans le cadre de l'ASP.

SUSHIL PAL

Pourrait-on demander à ce que ces informations soient publiées dans les meilleurs délais pour que l'on puisse être au courant de cela?

NIGEL HICKSON

Cela est encore en cours de discussion.

SUSHIL PAL

Ce serait important d'avoir ces informations en termes de transparence et visibilité.

NIGEL HICKSON

Merci beaucoup. Nous passons au point suivant. Ce point a été évoqué ou soulevé par notre collègue russe. Comme vous le savez, l'ICANN a un processus d'élaboration de politiques. Et dans ce processus, il a été donc arrêté que le guide de candidature allait respecter les principes du RGPD. La Fédération de Russie a soulevé une question concernant le langage utilisé dans le guide de candidature lorsque l'on fait référence aux politiques en matière de vie privée ou de protection de la vie privée.

NICOLAS CABALLERO

Est-ce que la Fédération de Russie se trouve dans la salle ou en ligne? Est-ce que vous souhaitez dire quelque chose par rapport à ceci? Vous avez la parole. S'il vous plaît, allez-y.

VIACHESLAV EROKHIN

Je vais parler en russe. Tout à fait. Nous avons soulevé... Nous avons fait part de nos inquiétudes concernant un document qui parle de la politique en matière de protection de la vie privée. Dans le document, on peut trouver une description de la manière dont l'ICANN utilise et collecte des données à caractère personnel qui sont fournies par des individus concernant la prochaine série du programme des nouveaux gTLD. C'est ce que dit le document.

En même temps, nous savons que les candidats vont déposer leur candidature dans différents pays. Le document contient des références à une législation européenne concernant la protection des données à caractère personnel, à savoir le RGPD. Les politiques

en matière de protection de la vie privée ne mentionnent pas la nécessité de respecter les législations d'autres pays. Il y a une déclaration générale concernant le fait de devoir tenir compte des lois nationales. Nous croyons que cette approche est sélective et qu'elle va à l'encontre des principes d'équité pour la protection des données à caractère personnel venant des différents pays. La Fédération de Russie propose de continuer à travailler sur ce document pour s'assurer que la politique en matière de protection de la vie privée puisse refléter ce que disent d'autres lois, des lois nationales, en matière de protection de la vie privée.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Fédération de Russie. On en prend note. Nigel, vous avez des réactions?

NIGEL HICKSON

Merci, Monsieur le Président. Je ne pense pas être en mesure de réagir immédiatement à ce qui vient d'être dit. Ce que dit le document en matière de protection de la vie privée, c'est que si l'ICANN décide, pour une raison ou une autre, de mener ce programme de soutien aux candidats, ce programme SubPro dans un pays complètement différent, à ce moment-là, il faudrait évoquer la loi nationale de ce pays.

Mais puisque ce processus est mené aux États-Unis, la loi qui est évoquée, c'est le RGPD. Et donc la loi... Quel est le pays d'où viennent ces informations? Cela n'est pas tout à fait couvert. Peut-

être que quelqu'un d'autre pourrait donner davantage d'informations par rapport à cela.

NICOLAS CABALLERO

La Russie, vous voulez répondre à cette réaction.

VIACHESLAV EROKHIN

Oui, le processus a lieu aux États-Unis, mais il parle du RGPD. Donc ce n'est pas clair pourquoi le RGPD est utilisé comme loi exclusive pour un processus qui est mené aux États-Unis.

NIGEL HICKSON

Merci beaucoup pour cette clarification. Le point suivant a été soulevé également par la Fédération de Russie. Je vois que l'Inde souhaite prendre la parole.

NICOLAS CABALLERO

Nous n'avons pas beaucoup de temps. Je suggère de finir avec la présentation et ensuite nous allons donner la parole à la Commission européenne et à l'Inde. Allez-y, Nigel.

NIGEL HICKSON

Diapo suivante. Cette diapo concerne un point soulevé par la Fédération de Russie. Et il est important de voir ce que dit le guide de candidature par rapport à cette question. L'ICANN est basée aux États-Unis et doit respecter l'OFAC. Les dispositions de l'OFAC, c'est un sujet dont on a déjà parlé à plusieurs reprises à l'ICANN. Et

ce point a été soulevé parce que cette disposition affecte la possibilité pour l'ICANN d'établir des contrats avec des pays qui sont soumis aux restrictions dans le cadre de l'OFAC.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. La Commission européenne, l'Inde et la Chine souhaitent prendre la parole. Allez-y, Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO

Gemma Carolillo, représentante de la Commission européenne au micro. Je pense qu'il y a ici deux questions différentes. D'un côté, nous avons la question du langage utilisé dans le guide de candidature. C'est une question, une première question. Et je comprends tout à fait la référence qui est faite au RGPD. Et je comprends que cette référence à un seul pays n'est peut-être pas appropriée. Pour vous donner un exemple, dans le contexte d'autres documents, nous avons recommandé d'éviter toute référence au RGPD, parce qu'il y a d'autres régimes de protection de la vie privée qui doivent être pris en considération pour donner un exemple.

Ensuite, il y a la question de savoir quelle est la loi applicable lorsque les candidatures seront traitées. Et c'est une question assez complexe. Je ne suis pas sûre si les collègues du GAC peuvent répondre à cette question, car lorsqu'il y a une déclaration de protection de la vie privée, le sujet concerné en est informé et il y a des obligations pour l'organisation qui collecte les données. Dans

ce cas de figure, c'est l'ICANN, mais cela dépend du pays, de la personne concernée. Je suis sûre que l'équipe juridique de l'ICANN aura une réponse à cela.

NICOLAS CABALLERO

Merci Commission européenne. L'Inde et, ensuite, la Chine.

SUSHIL PAL

Merci beaucoup à la Commission européenne d'avoir clarifié cela. Les références à des lois spécifiques de pays spécifiques devraient être évitées.

Pour ce qui est de l'autre commentaire, je pense qu'on devrait trouver un moyen de savoir quelles sont les lois qui seront applicables, sans oublier que l'internet est ouvert et que l'utilisateur d'un pays ne devrait pas se voir affecter par une décision qui concerne tout le pays. C'est donc une question que je voulais soulever auprès de nos collègues du GAC.

NICOLAS CABALLERO

La Chine, s'il vous plaît.

GUO FENG

Très rapidement. Je voulais dire tout d'abord que la question soulevée par la Fédération de Russie est très intéressante. J'aimerais ici partager quelques réflexions rapides sur la question des alertes précoces du GAC.

Pour ce qui est du guide de candidature publié par l'ICANN, les alertes précoces et l'avis du GAC reflètent les discussions que le GAC et la communauté ont eues avec le conseil d'administration. Je n'ai pas encore vu quelles sont les procédures spécifiques pour pouvoir émettre des alertes précoces. Je pense que nous devons discuter des processus internes à prévoir au niveau du GAC.

Ensuite, selon le guide de candidature, les alertes précoces concernent des notifications communiquées aux candidats qui n'ont pas un impact direct sur la candidature. Cette communication peut être prise en compte par un panel de révision qui évalue les candidatures. Je pense qu'il serait approprié que ce panel de révision considère les alertes précoces des membres du GAC au moment de mener leurs évaluations.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup à tous. On va devoir clore notre séance maintenant. Pour cette dernière diapo, on aurait besoin de toute une séance et d'une armée de juristes pour nous aider à bien traiter les aspects et les nuances juridiques de cette question. Nous n'avons plus de temps. Merci beaucoup, Nigel, de nous avoir présenté les détails de cette question. Est-ce que vous avez une conclusion finale?

NIGEL HICKSON

Je voudrais m'excuser de ne pas avoir inclus encore les PICs et les RVCs. Je sais que cela est un sujet d'intérêt pour le GAC. Nous

pourrions organiser un webinaire pour évoquer ces questions.
Donc je m'excuse de ne les avoir pas inclus dans cette présentation.
Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup à tous. Nous allons clore notre session. Nous avons 25 minutes de pause. Je vous demande d'être de retour à 15 h pour notre séance avec la GNSO. Merci beaucoup!

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]